

Le chef d'Établissement

Aux parents d'élèves

Montfermeil, le 07 octobre 2026.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été informés à l'occasion de la réunion de rentrée scolaire des mesures de sécurité mises en œuvre au sein de l'établissement en vue de prévenir et de répondre à la survenance de risques liés à des accidents d'origine naturelle, technologique ou liés à d'autres situations d'urgence (incendie, intrusion, attentat).

Un guide des parents d'élèves est également à votre disposition sur le site du ministère de l'Éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere-de-l-education-456201>

En outre, afin d'adopter les réflexes appropriés en situation d'urgence, au moins deux exercices de mises en sûreté doivent être réalisés au cours de cette année scolaire.

Dans le contexte actuel d'une menace avérée, il convient de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à la situation d'une intrusion dans l'établissement de personnes extérieures.

À cette fin, toutes les écoles et tous les établissements scolaires de l'académie de Créteil (départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne) mettront en œuvre un exercice dit « attentat-intrusion » adapté à l'âge des enfants avant le 16 octobre 2026.

Dans notre établissement, l'exercice sera réalisé le **mercredi 14 octobre 2026 entre 9h35 et 10h15**.

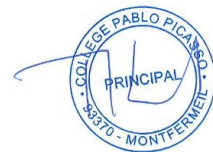
Il s'effectuera sans intervention des forces de l'ordre et sans intrusion réelle au sein de l'école.

À ce stade, il s'agit uniquement d'appliquer le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) afin que les élèves et personnels acquièrent les réflexes requis pour se mettre à l'abri d'une menace immédiate.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration pour accompagner votre enfant et le sensibiliser à la nécessité d'accomplir efficacement cet exercice.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

T. DELVAL



Nous demandons aux familles d'enfants présentant une sensibilité accrue à ce type d'évènement de bien vouloir nous en faire part par mail à l'adresse ce.0931707a@ac-creteil.fr avant le 12/10/26.